



VIVRE EN VILLE

COLLECTIVITÉS À FAIBLE IMPACT CLIMATIQUE

FORMULAIRE DU PROGRAMME DE COLLABORATION

Vivre en Ville est actuellement à la recherche de partenaires municipaux (municipalité, MRC, ou agglomération) pour l'élaboration de stratégies, plans ou projets de consolidation urbaine visant une réduction du bilan carbone de ces collectivités et du Québec. Plus précisément, Vivre en Ville souhaite :

1. collaborer au montage et à la réalisation de projets qui pourront servir de modèles aux collectivités québécoises en matière de pratiques d'aménagement et d'urbanisme contribuant à lutter contre les changements climatiques;
2. documenter et diffuser les bonnes pratiques d'aménagement et d'urbanisme conduisant à la mise en place de collectivités à faible impact climatique.

Les municipalités, MRC, agglomérations de municipalités ou leurs représentants mandatés intéressés à explorer les collaborations possibles avec Vivre en Ville dans la mise en œuvre de leur projet de collectivité à faible impact climatique sont invités à remplir le présent formulaire et à le faire parvenir par courriel à l'adresse suivante : info@vivreenville.org

Ce formulaire peut être accompagné de toute annexe pertinente à l'évaluation du dossier, notamment de documents visuels permettant de mieux comprendre le défi auquel est confronté la collectivité ou l'avancement du projet pour lequel une collaboration pourrait être possible.

Les propositions reçues par courriel seront analysées au fur et à mesure.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM	PRÉNOM
ORGANISATION	POSTE
COURRIEL	TÉLÉPHONE
ADRESSE	
VILLE	CODE POSTAL



VIVRE EN VILLE

IDENTIFICATION DU PROJET

NOM DE LA COLLECTIVITÉ (administration municipale ou organisation mandatée)

L'IDENTIFICATION (NOM ET TITRE) DES DÉCIDEURS DES PALIERS SUPÉRIEURS DE L'ORGANISATION QUI APPUIENT LE PROJET

Note : Le présent formulaire ne constitue pas un engagement formel de l'organisation qui souhaite collaborer avec Vivre en Ville. Celle-ci pourra, préalablement à la signature d'une éventuelle entente de collaboration, compléter son dossier pour y joindre les documents officiels témoignant de l'appui des décideurs (p. ex. résolution du conseil municipal, lettre d'engagement, etc.)

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU PROJET POUR LEQUEL UNE COLLABORATION SERAIT POSSIBLE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU PROJET AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

INTÉRÊT DU PROJET POUR LA COLLECTIVITÉ

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET



VIVRE EN VILLE

DÉTAILS DU PROJET

LES OBJECTIFS VISÉS PAR LA COLLABORATION AVEC VIVRE EN VILLE

(précisant notamment le rôle que la collectivité souhaiterait donner à Vivre en Ville dans le projet par rapport aux autres parties prenantes)

Les résultats visés 6 mois après le début de la collaboration